

INSTRUCTIONS AUX PERSONNES CANDIDATES

Instructions pour la présentation du CV des CRC

Les renseignements détaillés ci-dessous sont extraits des instructions fournies par le Programme CRC aux personnes candidates et comporte deux parties.

L'ensemble des instructions sur la présentation qui sont fournies ci-dessous doivent être respectées. Cela aidera les membres du Collège d'évaluation à faire une évaluation équitable et équilibrée de votre candidature. Toute page ou information en sus de la limite permise mentionnée dans les présentes instructions sera retirée avant que votre candidature ne fasse l'objet d'une évaluation par les pairs.

- Inscrivez votre nom et le numéro de page dans la partie supérieure de chacune des pages.
- Utilisez une police de caractère d'au moins 11 points, en laissant des marges d'au moins 3/4 po (2 cm) tout le tour.
- Rédigez le texte à simple interligne, avec un maximum de six lignes par pouce.

Partie 1 (équivalent au formulaire du CV dans le portail Convergence des CRC)

Pour le besoin de l'évaluation interne, nous demandons que ces informations soient présentées dans un document PDF en respectant la structure suivante :

a. Formation

Faites état de votre formation universitaire et de votre expérience professionnelle, en commençant par la plus récente.

b. Affiliation et emploi

Indiquez votre affiliation et énumérez les postes que vous avez occupés, en commençant par le plus récent (universitaire, en recherche, professionnel ou dans l'industrie).

c. Interruptions et circonstances qui ont une incidence sur la productivité

L'excellence de la personne candidate constitue un critère d'évaluation important du Programme des CRC. La productivité sur le plan de la recherche est l'un des facteurs essentiels qui permet de mesurer cet aspect. Nous reconnaissons que certaines situations peuvent nuire au dossier des réalisations en recherche d'une personne candidate.

Vous êtes invités à expliquer toute situation particulière ayant eu une incidence sur votre productivité (s'il y a lieu) afin de permettre une évaluation équitable de votre candidature. Les examinateurs et examinatrices qui évaluent la productivité en recherche des personnes candidates sont invités à examiner attentivement ces situations et à être sensibles à leur incidence. Les lignes directrices sur l'évaluation de la productivité des candidats mentionnent des exemples de telles situations et font état des instructions particulières données à cet égard.

d. Financement de la recherche

Indiquez les subventions et les contrats de toutes sources, y compris de l'industrie et d'établissements de recherche. Notez qu'une limite de temps s'applique :

- cinq ans - nouvelles candidatures (niveau 1 et 2) et renouvellements (niveau 2);
- sept ans – renouvellement de niveau 1

Prolongation de la période visée par le curriculum vitæ

Prolongez la période visée en fonction de la durée du congé arrondie à une année près. Par exemple, un nouveau candidat à une chaire de niveau 2 qui a pris un congé de 18 mois peut faire porter son curriculum vitæ sur sept ans au lieu de cinq ans.

Les candidats peuvent appliquer cette prolongation à plusieurs congés admissibles. Par exemple, un candidat à une chaire de niveau 2 qui a pris un congé de six mois en 2014 et un congé de huit mois en 2015 peut faire porter son curriculum vitæ sur sept ans au lieu de cinq ans.

Il peut arriver, dans des circonstances exceptionnelles, que la prolongation de périodes indiquées dans le curriculum vitæ soit envisagée pour tenir compte de situations spéciales où, pour des raisons légitimes, le candidat n'a pas pu prendre ou n'a pas pris officiellement un congé. Par exemple, le candidat a eu une période prolongée de chômage ou devait faire son service militaire obligatoire.

Partie 2 : CV Documents accompagnant le CV

Toutes les sections mentionnées ci-dessous sont obligatoires et il faut subdiviser le document en fonction de la numérotation ci-dessous 1) Conventions propres à la discipline, 2) Contributions importantes, 3) Contributions à la recherche, etc.).

1) Conventions propres à la discipline (une page au plus)

Les formes que peuvent prendre les publications de recherche et les contributions à la recherche peuvent varier énormément d'une discipline à l'autre. Puisque la candidature sera évaluée par un comité interdisciplinaire d'évaluation comprenant des chercheurs qui n'ont pas forcément d'expertise dans le champ de recherche du candidat, il faut expliquer clairement les conventions de publication propres à la discipline du candidat afin que des chercheurs chevronnés de divers horizons puissent évaluer de façon éclairée les contributions du candidat à la recherche.

Décrivez ce qui suit :

- les conventions de publication propres à la discipline ou aux disciplines du candidat;
- le choix des modes de diffusion des résultats de recherche du candidat;
- les conventions propres à la discipline ou aux disciplines du candidat en ce qui concerne la mention des auteurs (p. ex. auteur principal mentionné en premier pour des publications ayant plusieurs auteurs);
- les conventions de publication propres à la discipline ou aux disciplines en ce qui concerne les étudiants et les stagiaires;
- les particularités et (ou) les défis associés à la publication de résultats de recherches interdisciplinaires ou pluridisciplinaires (le cas échéant).

2) Contributions importantes

Énumérez les cinq contributions à la recherche les plus importantes que le candidat a faites au cours de sa carrière. Expliquez-en l'importance.

3) Contributions à la recherche (portant sur la même période que la section Financement de la recherche)

Les contributions à la recherche peuvent prendre, entre autres, les formes suivantes : livres, chapitres de livres, articles, monographies, mémoires, documents spéciaux, exposés de synthèse, actes et abrégés de conférences et de colloques, brevets, droits d'auteur, produits, services, transfert de technologies, œuvres de création ou œuvres d'art (y compris des œuvres littéraires ou artistiques individuelles ou collectives telles que des romans, nouvelles, recueils de poésie, films, vidéos, œuvres des arts visuels,

livrets, enregistrements, créations sonores, collections, catalogues d'exposition, etc.), publications gouvernementales, critiques de livres par le candidat ou critiques publiées sur ses travaux, rapports de recherche, communications présentées au cours de réunions ou de conférences scientifiques et autres formes d'expression écrite savante ou participation au discours et au débat publics qui constituent des contributions à la recherche.

- Pour les contributions publiées, fournissez les notices bibliographiques complètes (comprenant, entre autres, le nom des coauteurs, le titre, la maison d'édition, le nom de la publication, le volume, la date de publication, le nombre de pages, etc.) telles qu'elles figurent dans la publication d'origine.
- Pour les publications comptant plusieurs auteurs, indiquez, en soulignant leur nom, tous les étudiants et stagiaires supervisés par le candidat. Précisez le rôle du candidat dans les ouvrages collectifs et indiquez le pourcentage représenté par sa contribution.
- En ce qui concerne les textes acceptés à des fins de publication ou sous presse, indiquez le nom de la publication, la date d'acceptation et le nombre de pages, puis joignez en annexe la lettre d'acceptation envoyée au candidat. Pour les textes présentés ou revus et présentés, indiquez le nom de la publication à laquelle ils ont été présentés, la date de présentation, le nombre de pages et, si possible, les numéros des manuscrits.
- Pour les publications dans d'autres langues que le français ou l'anglais, fournissez une traduction du titre et le nom de la publication.
- Pour les nouveaux candidats à une chaire de niveau 2, mentionnez les thèses.

Remarque : ne pas inclure les contributions en cours de préparation

Regroupez les contributions à la recherche par catégorie selon l'ordre suivant et en commençant par les plus récentes.

- Publications ayant fait l'objet d'un examen par un comité de lecture**, entre autres, livres (s'il y a lieu, regroupez-les selon qu'il s'agit d'ouvrages dont le candidat est le seul auteur, d'ouvrages dont il est coauteur et d'ouvrages dont il a dirigé la publication), monographies, chapitres de livres et articles parus dans des revues spécialisées à comité de lecture. On entend, par « document ayant fait l'objet d'un examen par un comité de lecture », un document qu'un comité de lecture a examiné en entier – et non un résumé ou un extrait du document – avant sa publication, ledit comité étant constitué d'experts qualifiés suffisamment autonomes et anonymes et indépendants (c'est-à-dire d'examineurs n'ayant aucun lien avec l'auteur).
- Autres contributions soumises à des comités de lecture**, entre autres, actes de conférences, communications faites à des conférences ou à des colloques savants, articles publiés dans des revues professionnelles ou spécialisées, publications gouvernementales.
- Contributions non soumises à des comités de lecture**, entre autres, critiques de livres, critiques publiées portant sur les travaux du candidat, rapports de recherche, documents d'orientation, conférences publiques, travaux de création, communications publiées dans des actes de conférences, publications spécialisées, rapports techniques, rapports internes, documents de travail, abrégés, comptes rendus de colloques, monographies, livres ou chapitres de livres, présentations à l'occasion de conférences, publications gouvernementales.
- Contributions à venir** : pour chaque contribution, indiquez la situation qui s'applique, à savoir « présentée », « revue et présentée de nouveau », « acceptée » ou « sous presse ». Indiquez le nom de la revue ou de la maison d'édition ainsi que le nombre de pages.
- Œuvres de création** : énumérez les réalisations les plus récentes et les plus importantes (le cas échéant), en les regroupant par catégorie. Les oeuvres de création seront évaluées selon les normes disciplinaires établies de même qu'en fonction de leur mérite créatif et(ou) artistique. Exemples d'œuvres de création : expositions, prestations, publications, présentations, films,

vidéos, enregistrements audio, etc. Le cas échéant, il est possible d'inclure des liens vers des sites Web. Pour inclure un lien vers un site Web, suivez les instructions suivantes :

- fournissez l'adresse URL complète et exacte et indiquez le chemin permettant d'accéder au document sur le site Web;
- dressez une liste comportant jusqu'à trois œuvres ou extraits d'œuvres vers lesquels on veut diriger les examinateurs (p. ex. des images, des clips audio, des vidéos, des écrits, etc.);
- fournissez les titres et la date de création ou de production des œuvres présentées, ainsi qu'une courte mise en contexte;
- assurez-vous que le site Web et tous les liens seront fonctionnels jusqu'à six mois après la date limite fixée pour la présentation de la candidature;
- précisez le navigateur et la version à utiliser de préférence.

4) Leadership

Fournissez la preuve du leadership du candidat sur le plan international (chaire de niveau 1) ou du potentiel qu'il a de devenir un chef de file sur le plan international dans le domaine au cours des cinq à dix prochaines années (chaire de niveau 2).

- Décrivez (le cas échéant, selon l'étape à laquelle le candidat est parvenu dans sa carrière) toute participation à des activités intellectuelles de plus grande envergure, notamment la gestion d'initiatives nationales ou internationales qui ont eu une influence ou un impact bien au-delà de l'établissement du candidat.
- Démontrez (le cas échéant) comment le candidat a amélioré la capacité de l'établissement d'obtenir des ressources de recherche supplémentaires (de nature financière et non financière).

5) Expérience de la formation et de la supervision

- Décrivez le rôle joué par le candidat dans la formation d'étudiants (au doctorat, à la maîtrise ou au baccalauréat) et de stagiaires (le cas échéant).
- Décrivez le rôle du candidat dans la supervision ou la cosupervision de thèses ou de mémoires en cours ou terminés au niveau du doctorat, de la maîtrise ou du baccalauréat.
- Décrivez ce qu'a fait le candidat pour faire participer des étudiants (au doctorat à la maîtrise ou au baccalauréat) à ses activités de recherche.
- Indiquez si les possibilités du candidat de contribuer à la formation et à la supervision ont été limitées parce que l'université n'offre pas de programmes d'études supérieures dans son domaine ou sa discipline. Décrivez les stratégies proactives mises en œuvre pour contribuer à la formation d'étudiants malgré ces difficultés.

6) Autres contributions

Décrivez toute autre activité qui montre l'impact des travaux du candidat, notamment l'obtention de prix, les contributions à l'évaluation par les pairs d'activités scientifiques (participation à des comités d'évaluation par les pairs, à des évaluations externes, etc.), les services conseils, les contributions à l'exercice de professions ou à l'élaboration de politiques publiques, le statut de membre de comités, de conseils d'administration ou d'organes d'élaboration de politiques au sein du gouvernement ou du secteur privé, le bénévolat, le travail au sein d'organismes communautaires ou sans but lucratif ou avec ces derniers, ainsi que les postes occupés à l'extérieur du milieu universitaire.

Instructions pour la description du programme de recherche

Les renseignements détaillés ci-dessous sont extraits des instructions fournies par le Programme CRC aux personnes candidates.

L'ensemble des instructions sur la présentation qui sont fournies ci-dessous doivent être respectées. Cela aidera les membres du Collège d'évaluation à faire une évaluation équitable et équilibrée de votre candidature. Toute page ou information en sus de la limite permise mentionnée dans les présentes instructions sera retirée avant que votre candidature ne fasse l'objet d'une évaluation par les pairs.

- Inscrivez votre nom et le numéro de page dans la partie supérieure de chacune des pages.
- Utilisez une police de caractère d'au moins 11 points, en laissant des marges d'au moins 3/4 po (2 cm).
- Rédigez le texte à simple interligne, avec un maximum de six lignes par pouce.
- Puisque la candidature sera évaluée par un comité interdisciplinaire d'évaluation comprenant des chercheurs qui n'ont pas forcément d'expertise dans le champ de recherche du candidat, il faut **évitez tout jargon, sigle et terme très technique, dans la mesure du possible.**

Description du programme de recherche proposé (quatre pages maximum excluant le résumé et la liste des références)

a) Résumé (100 mots au plus)

Décrivez brièvement les objectifs explicites du programme de recherche proposé.

b) Contexte

- Expliquez en quoi le programme de recherche est original, novateur et de la plus haute qualité (chaire de niveau 1) ou en quoi le programme de recherche est original, novateur et de haute qualité (chaire de niveau 2).
- Situez la recherche proposée dans le contexte de la documentation savante pertinente.
- Expliquez le lien qui existe entre la recherche proposée et vos travaux en cours, ainsi que la pertinence de la recherche par rapport à ces travaux.
- Si le programme de recherche proposé représente un changement d'orientation important par rapport à vos travaux antérieurs, décrivez en quoi le programme proposé se rapporte à des expériences et à des connaissances acquises grâce à vos travaux de recherche antérieurs et, le cas échéant, la façon dont vous garantirez la présence du niveau d'expertise requis pour l'exécution du programme proposé.
- Décrivez la contribution que le programme de recherche devrait apporter au corpus actuel de connaissances dans le domaine.
- Décrivez l'approche ou le cadre théorique (le cas échéant).
- Démontrez comment la recherche proposée contribuera à la réalisation des objectifs de recherche énoncés dans le plan de recherche stratégique de l'établissement.

c) Méthodologie

- Décrivez les stratégies de recherche et les activités principales proposées, notamment les démarches méthodologiques et les procédures de collecte et d'analyse de données, qui seront employées pour réaliser les objectifs énoncés en matière de recherche.
- Justifiez le choix de la méthodologie.

d) Liste des références (trois pages maximum)

Joignez la liste des références citées dans le programme de recherche proposé. Cette liste s'ajoute aux quatre pages autorisées pour la description du programme de recherche proposé.